

DE NOUVELLES CONDITIONS CADRES POUR LA PETITE HYDRAULIQUE

Depuis le printemps, le Conseil fédéral (CF) mène plusieurs consultations simultanées dans le but de modifier les conditions cadres des énergies renouvelables - et donc de la petite hydraulique. L'objectif est de renforcer la production électrique décentralisée et de mieux intégrer les énergies renouvelables dans le marché de l'électricité. Les consultations portent sur la loi sur l'énergie (LEne), les ordonnances correspondantes et l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI).

RÉVISION DE LA LENE – MESURES D'ENCOURAGEMENT DE LA PETITE HYDROÉLECTRICITÉ À PARTIR DE 2023

L'objectif est d'accroître la sécurité de planification et d'améliorer les incitations à l'investissement pour favoriser le développement de l'électricité d'origine renouvelable. Par exemple, les objectifs de développement d'ici 2035, actuellement à titre indicatif, doivent être déclarés comme des valeurs « contraignantes ». De même, une valeur spécifique au développement pour 2050 doit être inscrite dans la loi. Ainsi, si les objectifs ne sont pas atteints, des mesures supplémentaires pourront être demandées.

Les soutiens accordés dans le cadre du système de rétribution à l'injection (pour les nouvelles usines), qui expirent en 2023, doivent être remplacés par des subventions à l'investissement. Il devrait être également possible de subventionner une partie des coûts des études.

L'agrandissement et la rénovation notables des installations existantes sont déjà encouragés par des contributions à l'investissement, ce qui doit être poursuivi jusqu'en 2035. Le Conseil fédéral s'est clairement prononcé contre un changement fondamental de ce système, car cela aurait eu un impact négatif sur les projets et l'efficacité des mesures.

La période de consultation pour l'avant-projet de la LEne a expiré le 12 juillet 2020.

[Communiqué de presse du 03.04.2020](#)



Canal d'aménée de l'usine d'artoise à Frutigen

RÉVISION DES ORDONNANCES EN LIEN AVEC LA LENE

La petite hydraulique est concernée plus particulièrement par la révision de trois ordonnances: sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnER), sur l'énergie (OEnE), et dans une moindre mesure, sur la géoinformation (OGéo).

La période de consultation pour ces avant-projets a expiré le 9 août 2020.

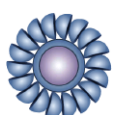
L'OEnER stipule désormais la possibilité pour les centrales hydroélectriques de demander une contribution à l'investissement notamment pour les agrandissements notables si le débit équipé est augmenté de 20 %. A cette condition s'ajoute celle de disposer d'un réservoir de stockage permettant de produire de l'électricité à pleine charge pendant 6 heures. De plus, pour les producteurs qui bénéficient du SRI (Système de rétribution à l'injection), l'OEnER révisé la durée de préavis pour le passage à la commercialisation de trois à un mois. Enfin, les turbinages relatifs à des canaux de dérivation ou de fuite sont considérés comme « exploitables de manière autonome ». De par cette nouvelle définition, les agrandissements et les rénovations notables de ces sites peuvent faire l'objet d'une demande de contribution d'investissement.

L'OEnE prévoit que l'OFEN (Office fédéral de l'énergie) publie les géodonnées (technologie, emplacement, production, date de mise en service) de l'ensemble des centrales électriques, ce qui permettra une vision spatiale transparente de leur développement. Les



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.



**Programme petites
centrales hydrauliques**
www.petitehydraulique.ch

DE NOUVELLES CONDITIONS CADRES

données seront communiquées par Pronovo AG à l'OFEN sur la base du système des garanties d'origine.

Enfin, l'OGéo sera également adaptée afin que les jeux de géodonnées de base relatives aux «Cartes d'inondation concernant les barrages sous surveillance de la Confédération» et aux «Installations de production d'électricité» soient intégrés dans le catalogue des géodonnées de base relevant du droit fédéral.

[Communiqué de presse du 27.04.2020](#)

MODIFICATION DE L'ORDONNANCE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ (OAPÉL)

Les modifications prévues dans l'OApEl sont susceptibles d'être particulièrement intéressantes pour les installations en consommation propre et les RCP (regroupements dans le cadre de la consommation propre). Elle permet aux «prosommateurs» (producteur + consommateur) et aux consommateurs finaux non seulement de visualiser les données de mesure, mais aussi d'y accéder gratuitement et, ce, dans un format approprié. Ce principe vise à favoriser à la fois le développement d'une production d'électricité d'origine renouvelable décentralisée et les innovations dans ce domaine. La période de consultation pour cet avant-projet expire le 23 août 2020.

[Communiqué de presse du 25.05.2020](#)

PRISE DE POSITION DE SWISS SMALL HYDRO

Pour chacune des consultations, l'association suisse de la petite hydraulique, Swiss Small Hydro, a fait part à l'OFEN de ses commentaires sur les ajustements proposés. En particulier, les révisions souffrent d'un manque criant de solutions pour 300 à 400 droits immémoriaux (ou permanents ou perpétuels) de centrales hydrauliques soumis à être remplacés par des concessions (à durée déterminée). De plus, SSH critique le maintien des limites inférieures de 300 kW et 1 MW qui définissent le droit aux mesures d'encouragement, maintien qui conduirait à une réduction significative à moyen terme de la production de la petite hydraulique.

[Prises de position de Swiss Small Hydro](#)

MISES EN SERVICE EN 2019 DES SITES AVEC RPC/SRI

Chaque printemps, l'OFEN publie [un tableau](#) présentant tous les bénéficiaires du système de rétribution à l'injection (SRI et RPC). En 2019, 22 sites de petite hydraulique ont rejoint cet inventaire, dont la moitié turbine de l'eau potable, représentant une puissance totale de 31 MW et une production électrique de 29 GWh (bien entendu cette production est fonction de la date de mise en service). Pour comparaison (cf. [newsletter n°38](#)), en 2018, 31 installations sont entrées dans le SRI, représentant une puissance totale de 39 MW et une production électrique pour 2019 de 143 GWh.

Nom du site	Type	Puissance (kW)	Production (MWh)	Date de mise en service	Commune (Canton)
Privé	Eau potable	19	17	07.11.2019	St.Stephan (BE)
Dutg Grond - Corporaziun d'aua Trun	Eau potable	30	12	26.11.2019	Trun (GR)
Bourg-St-Pierre - NoTurres - FM Grand-St-Bernard	Dotation	37	99	26.06.2019	Bourg-St-Pierre (VS)
Engelstock - ebs Energie AG	Eau potable	38	18	13.06.2019	Steinen (SZ)
Parpan - IBC Energie Wasser Chur	Eau potable	42	15	03.12.2019	Parpan (GR)
Malatray - Cerniers - Ville de Monthey	Eau potable	45	12	12.11.2019	Les Giettes (VS)
Urnerloch - Kraftwerk Göschenen AG	Dotation	153	28	31.10.2019	Andermatt (UR)
Städeli - IBC Energie Wasser Chur	Eau potable	160	9	18.11.2019	Chur (GR)
Anniviers Vissoie - Fang	Eau potable	185	127	04.11.2019	Chandolin (VS)
Churwalden - IBC Energie Wasser Chur	Eau potable	351	481	26.04.2019	Churwalden (GR)
Grida - IBC Energie Wasser Chur	Eau potable	352	1'336	26.04.2019	Passugg (GR)
Grône Energie SA Sierre - Vaye-Planaz	Eau potable	540	975	17.04.2019	Grône (VS)
Les Posses-sur-Bex- MCE La Rippaz - Commune d'Ollon	Eau potable	773	2'152	21.05.2019	Les Posses-sur-Bex (VD)
Crans-Montana - Lac de Chermignon - Lac d'Icogne	Cours d'eau	1'125	1'414	10.04.2019	Crans-Montana (VS)
Preda - Bergün	Cours d'eau	1'271	288	05.12.2019	Bergün (GR)
Breithorn - Fafleralp	Cours d'eau	1'850	4'054	06.06.2019	Blatten (VS)
Vionnaz - Avançon Energie SA	Cours d'eau	2'160	2'358	14.06.2019	Vionnaz (VS)
Schaniela Ascharina	Cours d'eau	2'300	3'681	03.07.2019	Ascharina (GR)
Berschis - Berschnerbach AG	Cours d'eau	3'510	9'432	24.04.2019	Berschis (SG)
Schwanden - Doppelpower AG	Cours d'eau	4'063	708	01.12.2019	Mitlödi (GL)
Schächen - EW Altdorf AG	Cours d'eau	5'355	574	20.11.2019	Schattdorf (UR)
Vouvry II Renouvelée - Romande Energie SA	Cours d'eau	6'840	1'688	15.05.2019	Vouvry (VS)
Totaux pour les sites mis en service en 2019		31'199	29'476		



PCH de Malatray à Monthey: la roue Pelton et ses deux injecteurs aux sources différentes (source: Ville de Monthey)

BRÈVES

DETEC - COÛT MOYEN PONDÉRÉ DU CAPITAL

L'entrée en vigueur de la loi révisée sur l'énergie le 1er janvier 2018 s'est accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux instruments de soutien aux installations de production électrique d'origine renouvelable. Il s'agit notamment de contributions à l'investissement pour l'agrandissement et la rénovation de petites centrales hydrauliques. Or, les investisseurs ont droit à une rémunération sur le capital immobilisé dans ces installations ou à investir dans de nouvelles, rémunération qui doit être prise en compte dans le calcul de l'aide octroyée. Celle-ci est fixée selon un taux d'intérêt moyen calculé, le weighted average cost of capital (WACC) ou coût moyen pondéré du capital (CMPC), par le DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication). Pour 2020, comme pour 2019, ce WACC s'élève à 4.98 % pour la petite hydroélectricité.

[Pour en savoir plus.](#)

ELCOM - IMPORTANCE DE LA PRODUCTION HIVERNALE INDIGÈNE

Berne, 4.6.2020 - Lors de sa [conférence de presse annuelle](#), la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) s'est exprimée sur la sécurité d'approvisionnement à moyen et à long termes, notamment sur la situation de la production indigène en hiver. Notamment, l'ElCom plaide pour que les importations nettes ne dépassent pas 10 TWh au semestre d'hiver et que des incitations soient créées en Suisse afin de maintenir une production électrique substantielle en hiver grâce à de nouvelles capacités de production. Parmi les autres sujets abordés, citons celui de

l'impact de la situation sanitaire sur l'approvisionnement en électricité, l'évolution des tarifs et la qualité de l'approvisionnement. Des [FAQs](#) ont notamment été publiées à ce sujet en avril 2020.



PRONOVO - DIRECTIVE RELATIVE À L'OENER

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie le 01.01.2018, les bases juridiques des mesures d'encouragement au développement de l'électricité d'origine renouvelable ne cessent d'évoluer. A des fins de transparence, Pronovo a publié une [directive relative à l'OENeR](#) (ordonnance sur l'encouragement à la production d'électricité issue d'énergies renouvelables) et spécialement dédiée à la force hydraulique. Il s'agit donc d'un document qui se veut être une compilation pratique de quelques bases des conditions-cadre, avec en particulier les définitions des puissances en jeu, ou les notions d'installations notablement agrandies ou rénovées.

OFEV – ASSAINISSEMENT – DES DÉTAILS JUSQU’AU DÉMANTÈLEMENT

L’Office fédéral de l’environnement (OFEV) indemnise les propriétaires de centrales hydroélectriques existantes pour les conséquences financières dues aux mesures d’assainissement nécessaires dans les domaines des éclusées, du charriage de fond et de la libre migration des poissons.

L’OFEV y consacre toute une page sur son [site Web](#), en réunissant à la fois les textes de lois, des modèles et autres manuels pour mener à bien ces mesures d’assainissement, et en particulier, un document sur la [mise hors service](#) d’une centrale hydroélectrique au titre de mesure d’assainissement.

La participation de Swiss Small Hydro à l’élaboration de ces directives d’assainissement n’a malheureusement pas été couronnée de succès, mais néanmoins: la clarification ici des principes reste utile au processus décisionnel.

CF – 2019, CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN HAUSSE / CONSOMMATION ÉLECTRIQUE EN BAISSÉ // PRODUCTION ÉLECTRIQUE EN HAUSSE

Par rapport à 2018, la consommation finale d’énergie en Suisse a augmenté de 0.3% en 2019 pour s’établir à 834’210 térajoules (TJ), tandis que la consommation électrique a baissé de 0.8 %, avec 57.2 milliards de kilowattheures (soit 205’920 TJ, ou 24.7 % de la consommation énergétique). Étant donné les conditions météorologiques moins clémentes (10 % de la consommation d’électricité en Suisse est utilisée pour le chauffage) et les croissances économique et démographique, la baisse de la consommation électrique serait due à une meilleure efficacité. À noter que la consommation nationale totale d’électricité s’est élevée à 61.5 milliards de kWh, en incluant les pertes de lignes de transport et à la distribution de l’électricité (4.3 milliards de kWh).

Quant à la production d’électricité helvétique, elle a augmenté de 6.4% en 2019, s’établissant à 71.9 milliards de kWh, ou 67.8 milliards de kWh nets (après déduction de 4.1 milliards de kWh pour la consommation due au pompage d’accumulation).

Ces informations sont issues de deux communiqués du Conseil fédéral datés au [17.04.2020](#) et au [25.06.2020](#)

OFEN – 2019, FORCE HYDRAULIQUE EN HAUSSE

Au 1^{er} janvier 2020, la Suisse comptait 674 aménagements hydroélectriques en exploitation d’une puissance de 300 kW et plus, soit, par rapport à l’année précédente, 16 installations supplémentaires et des gains de 30 MW (en termes de puissance maximale au générateur) et 118 GWh/an. Ces hausses sont essentiellement dues à la mise en service de plusieurs nouvelles centrales ainsi qu’à des rénovations d’installations existantes.

En 2019, la production hydroélectrique atteint 36’567 GWh, à comparer avec l’objectif de 37’400 GWh d’ici à 2035, selon la loi sur l’énergie en vigueur.

[Pour en savoir plus](#)

SSH - LES DERNIERS CHIFFRES DE LA PETITE HYDRAULIQUE

Après la grande hydraulique, la petite hydraulique est la technologie la plus importante pour la production d’électricité renouvelable en Suisse. Or, seulement 75 % de son potentiel est exploité. Chaque année, SSH actualise une [fiche d’informations](#) présentant la plupart des chiffres de la petite hydraulique, et c’est chose faite désormais pour l’année 2019 sur la base des dernières données statistiques de l’Office fédéral de l’énergie. Ce document comprend notamment des graphiques illustrant le rôle majeur de la petite hydraulique dans la transition énergétique.

PRONOVO - STATISTIQUES SRI

Le [site de Pronovo](#) regorge de chiffres sur le système de rétribution à l’injection (SRI), dont un bilan par canton de l’année 2019, auxquels s’ajoutent des statistiques sur les garanties d’origine, des courbes de charge (avec le relevé des productions électriques tous les quart d’heure des différentes sources au bénéfice du SRI), etc. Nous avons choisi ici de vous présenter les plus récents, datés au 1er juillet 2020, en les comparant à notre dernier compterendu publié dans la [newsletter n°39](#).

Le Cockpit SRI pour le 2^{ème} trimestre 2020 présente les chiffres suivants. Au 01.07.2020, 647 petites centrales hydrauliques (PCH) au bénéfice du SRI sont en service (soit 16 de plus depuis le 01.10.2019), dont 191 en commercialisation directe (+70). Le délai au 1er janvier 2020 du passage à la commercialisation directe se retrouve bien dans les chiffres. Pour rappel, ce passage était obligatoire pour les PCH de plus de 100 kW de puissance mécanique brute moyenne.

Ces 647 PCH représentent une puissance électrique installée totale de 493 MW (+29 MW) et une production électrique effective de 1'746 GWh/an (+ 89 GWh/an).

Avec 46%, la petite hydraulique assure toujours la plus grande part de la production totale de toutes les installations renouvelables en service et au bénéfice du SRI. De plus, avec une rétribution moyenne de 12.7 ct/kWh, sans tenir compte du prix du marché de référence, c'est l'électricité d'origine renouvelable qui s'avère la plus rentable devant l'éolien, à 12.8 ct/kWh (la moyenne pour la biomasse, le photovoltaïque, l'éolien et l'hydraulique étant de 16.9 ct/kWh).

Enfin, le nombre de projets hydroélectriques ayant fait l'objet d'une décision positive, mais qui ne sont pas encore en service, est de 91 (soit 22 de moins qu'au 01.10.2019), pour une puissance totale de 143 MW. Quant à la liste d'attente, elle compte encore 236 PCH (+1).

BENJAMIN RODUIT, NOUVEAU PRÉSIDENT DE SSH

Lors de la journée technique SSH du 10 octobre 2020 (cf. brève ci-après), le successeur de Jakob Buchler, Président de SSH depuis 2012, sera officiellement nommé en la personne du valaisan Benjamin Roudit. Avec lui s'ouvrent de nouvelles voies pour l'association, en particulier grâce à son accès direct aux grands producteurs hydrauliques du Valais, facilité par ses origines et son statut d'ancien Président de la commune de Saillon, et aux débats politiques suisses en qualité de Conseiller national.

Le report de son entrée en fonction (pour cause de COVID-19), initialement prévue en mai 2020 avec l'assemblée générale de SSH, n'a pas freiné le marathonien: sa défense de la petite hydraulique a bel et bien démarré que ce soit pour rallier les membres ou pour discuter avec les opposants.

Vous en saurez plus sur le parcours de Benjamin Roudit dans le numéro [98 de la revue Petite Hydro de SSH](#) et sur [sa page personnelle](#).

ASAE - NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL À PARTIR DE SEPTEMBRE 2020

Le Comité directeur de l'ASAE (association suisse pour l'aménagement des eaux) a élu Andreas Stettler comme nouveau directeur général. Depuis 2006, il travaille chez BKW Energy Ltd, et connaît

très bien l'ASAE grâce à ses différentes fonctions au sein de l'association. Il succédera ainsi à Roger Pfammatter. Le transfert devrait avoir lieu lors de la 109ème assemblée générale de l'ASAE les 3 et 4 septembre 2020.

[Pour en savoir plus](#)

OFEN - PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT SWEET

Le nouveau programme de financement «[Swiss Energy research for the Energy Transition](#)» (SWEET) de l'OFEN vise à promouvoir les innovations nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 et à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Le premier appel à propositions sous le titre: «Intégration des énergies renouvelables dans un système énergétique suisse durable et résilient» est ouvert jusqu'au 12 octobre 2020.

SSH - PLATEFORME PETITE HYDRAULIQUE

Swiss Small Hydro est de plus en plus présent sur la Toile, en particulier via la plateforme LinkedIn. Il est ainsi possible de s'abonner aux notifications bilingues (français et allemand) sur la [page du groupe](#).

AUTOMNE 2020, AGENDA PARTICULIÈREMENT HYDRAULICIEN

Comme vous pourrez le lire dans l'agenda, l'automne 2020 s'annonce riche en rencontres, vu les reports systématiques du printemps.

En France, en particulier, les événements se multiplient. La conférence organisée chaque année dans un pays européen différent par Hydropower & Dams se déroulera à Strasbourg du 26 au 28 octobre, sous le nom de [Hydro 2020](#). D'autres, d'envergure plus réduite, se tiendront en français, par exemple, à Grenoble, le 10 novembre, pour [Business Hydro](#); et de citer encore deux RDVs dédiés tout spécialement à la petite hydraulique: les journées techniques du syndicat national, France Hydro Electricité, à Pau, les 7 et 8 octobre, et celle de [Bourgogne-Franche-Comté](#) à Beaune, le 20 novembre, organisée notamment par l'ADEME de cette région.

Le côté germanophone n'est pas en reste, comme le décrivent les brèves suivantes.

AGENDA

Et pour la Suisse? Au moins une date s'ajoute à l'inventaire: la journée technique de Swiss Small Hydro, sujet de la brève suivante.

Et, en attendant l'automne, il est aussi et d'ores et déjà possible de plonger dans l'hydraulique des Musées des [Moulins Rod](#), à Orbe (VD), et [des Ormonts](#) à Vers-l'Église (VD).

JOURNÉE TECHNIQUE SSH

Comme annoncé dans notre la précédente newsletter (n° 40), la journée technique de Swiss Small Hydro est toujours prévue le samedi 10 octobre 2020, à Wimmis / Spiez. Ouverte à tous, membres de SSH ou non, la rencontre s'organiserait suivant le concept éprouvé d'une matinée consacrée aux conférences pour un après-midi de visites de centrales hydrauliques. Il est déjà possible de s'inscrire via [le site de SSH](#).

CONGRÈS: «ANWENDERFORUM KLEINWASSERKRAFTWERKE»

La traditionnelle conférence germanophone «[Anwenderforum Kleinwasserkraftwerke](#)» ne se tiendra pas à Kufstein comme prévu pour cette année. Mais, elle n'en est pas moins annulée ni reportée, car elle se fera en ligne et ce, sous une forme entièrement gratuite, mais réduite. Ainsi, deux RDVs, chacun articulé autour de 4 présentations prometteuses:

- Jeudi (24.09.) à 18h00: Rénovation d'aménagements
- Vendredi (25.09.) 10h: Nouvelles installations et études

A noter que SSH fait partie du Comité organisateur.

CONGRÈS: «RENEXPO INTERHYDRO»

Parmi les plus grands salons et congrès européens sur l'hydroélectricité, [RENEXPO INTERHYDRO](#) aura lieu cette année les 26 et 27 novembre à Salzbourg (Autriche).

AGENDA

Comme il est encore possible que les dates annoncées ci-dessous soient annulées ou reportées, nous vous prions donc de bien vouloir consulter les sites web mentionnés en cas d'intérêt.

Septembre 2020

- **2 septembre**, Soleure: Congrès de l'AEE Suisse - [Plus d'info](#)
- **3/4 septembre**, Airolo: Symposium et 109^{ème} assemblée générale de l'ASAE – [Plus d'info](#)
- **8 septembre**, Fribourg: Séminaire - VSA - Hydraulique des canalisations - [Plus d'info](#)
- **14 - 18 septembre**, Herbeys (France): stage de formation sur l'exploitation et la maintenance de centrales hydrauliques proposé par EREMA – [Plus d'info](#)
- **23 septembre**, Dornbirn (Autriche): Excursion, en allemand, sur le thème des modèles physiques et hydrauliques pour le projet de protection contre les crues – [Plus d'info](#)
- **24/25 septembre**, Kufstein (Autriche): Anwenderforum Kleinwasserkraftwerke (en allemand) – [Plus d'info](#)
- **30 septembre / 1 octobre**, Paris: Formation au pilotage économique et financier d'une centrale hydroélectrique – [Plus d'info](#)

Octobre 2020

- **7/8 octobre**, Pau (France): journées techniques annuelles de France Hydro Electricité – [Plus d'info](#)
- **10 octobre**, Spiez: journée technique de Swiss Small Hydro – [Plus d'info](#)
- **26 - 28 octobre**, Strasbourg (France): conférence internationale sur l'hydroélectricité (en anglais) sur le thème: Strategies for future progress – [Plus d'info](#)

Novembre 2020

- **4/5 novembre**, Gais: Cours de perfectionnement (en allemand) sur le développement intégral de projets d'aménagement des eaux, organisé par la CIPC – [Plus d'info](#)
- **5/6 novembre**, Paris: Formation au pilotage économique et financier d'une centrale hydroélectrique – [Plus d'info](#)
- **10 novembre**, Grenoble: Rencontres Business Hydro – [Plus d'info](#)
- **10 novembre**, Olten: journée technique sur le thème des constructions, exploitation et entretien des centrales hydroélectriques, organisée par la Commission Hydrosuisse de l'ASAE – [plus d'info](#)
- **10/11 novembre**, Graz (Autriche): Conférence sur la digitalisation des centrales hydrauliques – [Plus d'info](#)
- **11 - 13 novembre**, Laxenburg (Autriche): Viennahydro 2020 – [Plus d'info](#)

NEWSLETTER PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

- **20 novembre**, Beaune: Rencontres Bourgogne-France-Comté – [Plus d'info](#)
- **26/27 novembre**, Salzbourg (Autriche): conférence européenne (en allemand et en anglais) RE-NEXPO INTERHYDRO – [Plus d'info](#)

Décembre 2020

- **1 - 3 décembre**, Zurich: Powertage, weitere Details – [Plus d'info](#).

- **3 décembre 2020**, Zurich: Conférence, en allemand, sur le thème de l'hydroélectricité et la sécurité d'approvisionnement dans le cadre du Powertage – [Plus d'info](#)

Vous pourrez retrouver également dans [l'agenda de Swiss Small Hydro](#) tous les événements de la petite hydraulique, régulièrement mis à jour.

ADRESSES UTILES

DIRECTION DU PROGRAMME PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES:

- Office fédéral de l'énergie, Regula Petersen, 3003 Berne, Tél. 058 462 56 54, Fax 058 463 25 00
regula.petersen@bfe.admin.ch

NEWSLETTER:

- Suisse alémanique: Skat, Wesley Wojtas, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, wesley.wojtas@skat.ch
- Suisse romande: Mhylab, Aline Choulot, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, romandie@smallhydro.ch
- Tessin: Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana, Istituto di Sostenibilità Applicata all'Ambiente Costruito, Roman Rudel, 6952 Canobbio, roman.rudel@supsi.ch

AIDES FINANCIÈRES POUR LES ÉTUDES SOMMAIRES:

- Skat, Wesley Wojtas, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, Tél. 071 228 54 54, Fax 071 228 54 55, wesley.wojtas@skat.ch

CENTRES INFOENERGIE:

- Suisse alémanique: Swiss Small Hydro, 9000 Saint-Gall, Tél. 079 373 70 47, deutsch@smallhydro.ch
- Suisse romande: Mhylab, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, Tél. 024 442 87 87, Fax 024 441 36 54, romandie@smallhydro.ch

SECTION INFRASTRUCTURES:

- Planair, Martin Kernen, Crêt 108a, 2314 La Sagne, Tél. 032 933 88 40, martin.kernen@planair.ch

Pour s'abonner à cette newsletter: www.petitehydraulique.ch
> le programme > travail médiatique et newsletter
> abonnement aux newsletters

Désinscription: répondre à l'expéditeur

